

**TAXE D'INSCRIPTION** (payable à l'inscription) Fr. 350.-

**FRAIS DIVERS** Forfait annuel pour frais administratifs et matériel pédagogique Fr. 350.-

## FRAIS DE SCOLARITÉ

- Pré enfantine (3 à 4 ans)	Fr. 11'600.-
- 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>ème</sup>	Fr. 11'100.-
- 7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup>	Fr. 11'500.-
- 9 <sup>ème</sup> et 10 <sup>ème</sup>	Fr. 12'500.-
- 11 <sup>ème</sup>	Fr. 12'900.-

## AUTRES FORMATIONS

- 12 <sup>ème</sup> Active	Fr. 12'900.-
- Gymnase	Fr. 16'900.-
- Ecole Montessori Bilingue	Fr. 15'000.-

## OPTIONS

*Sur inscription et pour une durée d'un trimestre minimum – les tarifs sont calculés pour une année scolaire*

### Restauration et encadrement (sauf le mercredi)

<b>Repas occasionnel</b> par jour	Fr. 15.-
4 x par semaine	Fr. 2'200.-
3 x par semaine	Fr. 1'650.-
2 x par semaine	Fr. 1'160.-
1 x par semaine	Fr. 660.-

### Études dirigées

1 x par semaine	Fr. 700.-
2 x par semaine	Fr. 1'070.-
3 x par semaine	Fr. 1'550.-
4 x par semaine	Fr. 2'000.-

## GARDERIE PARASCOLAIRE - ENCADREMENT

*Sur inscription et pour une durée d'un trimestre minimum – les tarifs sont calculés pour une année scolaire*

### Garderie parascolaire-Accueil et Encadrement (élèves dès 1<sup>re</sup>) sans les Etudes dirigées.

- Tarif forfaitaire par année (utilisation complète - de 07h30 à 09h00 et de 15h00 à 18h00) sans le mercredi Fr 3'650.-
- Tarif à l'heure par année (vous pouvez choisir parmi ces possibilités l'heure de fréquentation souhaitée)

Garderie (mercredi)	Accueil de 7h30 à 09h00 (par année)	De 15h00 à 18h00 (par année)
Les mercredis de 11h45 à 18h00 CHF 8.50 l'heure	1 jour fixe par semaine 290.-	1 jour fixe par semaine 830.-
Le repas de midi sur demande	2 jours fixes par semaine 470.-	2 jours fixes par semaine 1530.-
	3 jours fixes par semaine 680.-	3 jours fixes par semaine 2090.-
	4 jours fixes par semaine 860.-	4 jours fixes par semaine 2870.-
	5 jours fixes par semaine 970.-	

## REMARQUES

- Frais administratifs et matériel pédagogique : ce montant couvre les frais de matériel pédagogique (photocopies, feuilles de dessin, etc.). Ce montant ne comprend pas les livres, classeurs et cahiers.
- Le paiement est mensuel sans majoration (10 mois), le règlement est payable le 1<sup>er</sup> de chaque mois.
- Le paiement annuel de la scolarité bénéficie d'un escompte de 3% en cas de paiement effectué dans les 30 jours après réception de la facture et avant le début de l'année scolaire.
- Toute modification et adaptation des tarifs sont réservées.
- La facturation des repas est forfaitaire, quel que soit le nombre de repas consommé.
- Toutes demandes de changement ou annulation d'étude, de repas devra se faire **par écrit**. La facturation se fait de manière mensuelle et forfaitaire. En cas d'annulation, le changement sera pris en compte seulement à la fin du mois en cours.

## RABAIS FAMILIAL

Un rabais est accordé aux familles dès 2 enfants au sein de notre école.

## COORDONNÉES BANCAIRES

Compte N° S 5074.04.97

Adresse de la Banque Banque Cantonale Vaudoise Case Postale 300 –1001 Lausanne CCP n° 10-725-4

Clearing: 767

BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX

IBAN : CH15 0076 7000 5507 4049 7